



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Contrôle des transports routiers**

Rouen le 18/06/25

**Mise en place progressive de nouveaux dispositifs de contrôle du transport routier  
adaptés au nouveau fonctionnement de l'autoroute A13**

Depuis la mise en place du flux libre sur l'autoroute A13, les contrôles au niveau des barrières de péage ne sont plus réalisables. Ces points de contrôle représentaient jusqu'ici environ 20 % des véhicules contrôlés chaque année par les contrôleurs des transports terrestres de la DREAL Normandie, soit près de 1 000 véhicules par an dans l'Eure et le Calvados.

**Une nouvelle organisation du contrôle**

Pour maintenir une surveillance efficace du transport routier, certaines aires de repos de l'A13 sont désormais équipées de panneaux à messages variables (PMV) permettant de diriger des véhicules vers des zones de contrôle, en particulier :

- les poids lourds en transport de marchandises
- les véhicules lourds de transport de voyageurs (cars)

Ces panneaux sont implantés de manière progressive à l'approche des aires : à 600 mètres, à 150 mètres, puis juste à l'entrée de l'aire concernée.

**A partir de juillet 2025, quatre aires de repos seront concernées :**

- **Beaumont-en-Auge** (sens Caen → Paris)
- **Éturquelaye** (sens Caen → Paris)
- **Rougemontiers** (sens Paris → Caen)
- **Bord Sud** (sens Caen → Paris)

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14

△ Le non-respect des injonctions affichées sur ces panneaux constitue une infraction et pourra donner lieu à des sanctions.



### De nouveaux équipements en 2026

- Deux équipements de pesée en marche seront installés en amont des aires d'Éturqueraye (en cours d'études) et de Rougemontiers (implantation validée). Ces équipements, semblables à ceux qui étaient en service sur l'A84 (aire de la Baie) ou à Heudebouville sur l'A13, permettront un pré-contrôle dynamique du poids des véhicules.



- L'aire de Qutteville (axe Le Havre → Caen) sera également équipée de panneaux à messages variables, afin de compléter ce dispositif.
- Enfin ces dispositifs (PMV) devraient également permettre ultérieurement de cibler les véhicules utilitaires légers.

### Objectif : poursuivre les contrôles sur cet axe stratégique

Cette nouvelle organisation vise à adapter les méthodes de contrôle aux évolutions technologiques et à garantir une sécurité optimale sur l'A13, tout en assurant le respect de la réglementation du transport routier.